

LETTRE AUX COMMUNAUTES

de

la Mission de France

Juin 1956

Sommaire

I – PARTIE OFFICIELLE

Déclaration de la MISSION DE FRANCE	page 3
A la Commission Episcopale de la MISSION DE FRANCE	" 5
Un geste du Saint-Père pour le Séminaire de la MISSION	" 6
Indult concernant le jeûne eucharistique accordé aux prêtres de la MISSION DE France	" 6
Ordinations	" 8
Incardinations	" 9

II – LA VIE DE LA MISSION

Le travail de la MISSION DE France avec le Chanoine Bonnet	" 10
Vacances des Séminaristes	" 11
La MISSION à Rome : réflexions sur un voyage	" 12

III – TRAVAUX ET RECHERCHES

Pour préparer l'Assemblée de septembre, textes à méditer :	
UNE LETTRE DU SAINT-PERE à Monseigneur RENARD	" 19
Dimensions spirituelles d'une Pastorale, œuvre commune	" 21
Notre vie d'équipe	" 29

I - Partie officielle

1 - DECLARATION DE LA MISSION DE FRANCE

Trois prêtres viennent d'être expulsés de Souk-Ahras, Patrie de Saint-Augustin, par la force publique contre la volonté formelle et malgré les protestations solennelles de leurs Evêques d'Algérie, malgré les démarches répétées du Prélat de la MISSION DE FRANCE auprès du Chef du Gouvernement.

Il est de notre devoir de déclarer que cette expulsion est contraire à la fois à la Justice et à la Paix.

1° Nous faisons nôtre la déclaration de Son Excellence Monseigneur PINIER, Evêque de Constantine et de Souk-Ahras :

"Devant l'émotion soulevée par l'affaire des prêtres de la MISSION DL FRANCE de Souk-Ahras et pour couper court à toute interprétation erronée, l'Evêque de Constantine déclare que ces prêtres ont été fidèles à la mission spirituelle qui leur a été confiée, qu'ils n'ont pas failli à leurs obligations de citoyens français en Algérie et qu'ils ont donné l'exemple de la charité envers les pauvres et les malheureux. Il tient à leur exprimer sa profonde sympathie et sa vive gratitude."

2° Nous faisons nôtre et approuvons la déclaration lue en chaire par l'équipe sacerdotale de Souk-Ahras, le 29 janvier dernier, et reproduite par la Presse.

3° Nous affirmons que les raisons officielles données pour appuyer cette expulsion n'ont pu être justifiées.

Nous affirmons d'autre part, au nom de la conscience chrétienne :

Tout prêtre a le droit et le devoir de porter aide et assistance à des malades ou à des blessés quels qu'ils soient : il est contraire aux droits imprescriptibles de l'humanité de l'en empêcher.

Tout prêtre a le droit et le devoir de nourrir des affamés, de vêtir des indigents, d'exercer la charité sous toutes ses formes ; aucune raison d'Etat ne saurait l'empêcher d'être ainsi le signe de la paternité universelle de DIEU.

4° Nous pouvons affirmer, avec les Evêques d'Algérie, que l'équipe sacerdotale de Souk-Ahras a poursuivi au-dessus des luttes meurtrières une œuvre d'humanité et de justice favorable au retour de la Paix.

- protestant sans faiblir contre les crimes, les incendies, les meurtres d'innocents venant d'un côté ;
- protestant avec la même force, contre les répressions collectives, les tortures policières, les destructions de villages, venant de l'autre côté ;
- accueillant tous les européens venus demander une aide sacerdotale ou humaine ;
- accueillant également tous les Arabes venus se confier à elle, et réunissant les uns et les autres pour une prière commune pour la Paix.

5° En expulsant cette équipe sacerdotale, ce qui a conduit l'Evêque de Constantine à prendre la très grave mesure de fermer l'Eglise de

Souk-Ahras la veille même du jour de l'Ascension, les autorités publiques laissent là-bas une communauté chrétienne sans prêtres, des innocents sans défenseurs, une des régions les plus éprouvées d'Algérie sans ses meilleurs artisans de Paix.

6° Nous demandons donc avec insistance que ces mesures soient rapportées. Ce serait un signe précis, de la part des pouvoirs publics, manifestant qu'ils s'efforcent sincèrement d'obtenir la réconciliation des deux communautés européenne et musulmane sur le sol d'Algérie.

Ce serait un moyen efficace d'atténuer le drame qui trouble en ce moment, tant de consciences.

Achille cardinal LIENART
Prélat de la MISSION DE FRANCE

Pour les Communautés de la MISSION,
Jean VINATIER, Vicaire Général,

**2 - A LA COMMISSION EPISCOPALE
DE LA MISSION DE FRANCE :**

Nomination de S. E. Monseigneur MENARD

A la dernière Assemblée des Cardinaux et Archevêques, S.E. le Cardinal LIENART a exprimé le désir qu'un Evêque de la Commission du Monde Ouvrier fasse partie de la Commission Episcopale de la MISSION DE FRANCE. La Mission a en effet 23 Communautés Urbaines et leurs préoccupations rejoignent souvent les problèmes de l'évangélisation du monde ouvrier.

L'A.C.A. a agréé le désir de la MISSION DE FRANCE. Elle a désigné S.E. Monseigneur MENARD, Evêque de Rodez, ancien Aumônier d'A.C.O., pour faire partie de la Commission Episcopale.

Lors de son dernier voyage à Rome, S.E. le Cardinal LIENART a soumis à l'approbation du Saint-Siège cette nomination, et S.E. le Cardinal PIAZZA, Préfet de la S.G. Consistoriale, l'a ratifiée volontiers.

La MISSION DE FRANCE assure S.E. Monseigneur MENARD de ses prières reconnaissantes.

**3 - UN GESTE DU SAINT-PERE
POUR LE SEMINAIRE DE LA MISSION**

S.E. le Cardinal LIENART a reçu de Son Excellence le Nonce Apostolique, en France, la lettre suivante :

NONCIATURE APOSTOLIQUE EN France

Paris, le 10 avril 1956.

Eminence Révérendissime,

Le Saint-Père a appris les difficultés financières que rencontre la direction du Séminaire de Pontigny pour conduire heureusement les travaux d'aménagement et d'adaptation des locaux indispensables pour sauvegarder la santé des étudiants et leur permettre de se dédier plus facilement aux études.

Sa Sainteté, appréciant vivement les efforts que le Recteur et les Professeurs accomplissent pour assurer une solide formation spirituelle et doctrinale aux Séminaristes, a voulu personnellement contribuer aux travaux, par un don de 200 000 F que Votre Eminence trouvera par le chèque ci-joint.

En transmettant la dite somme, il m'est agréable de faire part que le Souverain Pontife accorde très volontiers aux dirigeants et à tous les élèves du Séminaire, la Bénédiction Apostolique.

Votre Eminence agréer l'hommage de mon religieux respect avec lequel je reste,
son très humble et très dévoué,

signé : Paul MARELLA

Toute la Mission est profondément reconnaissante au Saint-Père de ce geste généreux envers notre Séminaire. Notre prière commune montera vers le Seigneur pour les intentions si nombreuses et si pressantes du chef de l'Eglise.

**4 - INDULT CONCERNANT LE JEUNE EUCHARISTIQUE ACCORDE AUX PRETRES DE LA
MISSION DE FRANCE**

Nous avons reçu de la S.C. du Saint-Office l'Indult suivant, concernant le Jeune Eucharistique des prêtres de la Mission. Nous en donnons ici le texte et la traduction :

"Les Prêtres de la Mission comprendront la faveur qui nous est accordée par cet Indult. Pratiquement, les Chefs d'Equipes voudront bien grouper les demandes en indiquant les motifs précis et circonstanciés, et me les adresser. La Mission fera les démarches nécessaires auprès des Ordinaires."

Suprême Sacre Congrégation
du Saint-Office
Num. Prot. 404/46

du Palais du St-Office, le 22/3/56

Eminentissime et Révérendissime Seigneur,

Par lettre du 19 courant, Votre éminence demandait le pouvoir de donner aux prêtres de la Mission de France, qui auraient à célébrer après un ministère fatigant ou une longue route, la permission de prendre quelque chose par mode de boisson (étant exclu absolument les liquides alcoolisés ou enivrants) même sans qu'il y ait un délai d'une heure avant la célébration de la Messe.

A ce sujet, je vous fais savoir que les Eminentissimes Cardinaux de cette Suprême Sacrée Congrégation, dans leur réunion plénière du mercredi 21 courant, ayant posé toutes les circonstances de l'affaire, ont décidé : "Faveur accordée dans le sens de la requête, mais avec le consentement de l'Ordinaire du lieu".

Je profite de cette occasion pour vous affirmer mes sentiments de particulière vénération et me déclarer

de votre Eminence Révérendissime,

à S.E, le Cardinal
Achille LIENART
Evêque de Lille et
Prélat de la Mission de France

le tout dévoué,

J. cardinal l'UARDO

Suprema Sacra Congregatio
Sancti Officii
Num. Prot. 404/46

Ex Aedibus S. Officii, die 22 martii 1956

Em.me ac Rev.me Domine Mi Obs.me,

Litteris die 19 d;m. datis Eminentia Tua Rev; ma facultatem postulavit permittendi Sacerdotibus Missionis Galliae, qui post gravem S. Ministerii laborem vel post longum iter celebraturi sint, aliquid sumendi par modum potus, exclusis omnino alcoholicis, aliisque quomodocumque inebriantibus, etiamsi non intercedat spatium unius horae ante Missae celebrationem.

Ad rem Tecum communico Em.mi Patres juius Supremae S.Congregationis in Conventu Pienaro F IV die 21 d.m, habito, omnibus circumstantiis casus consideratis, decrevisse :
"Pro gratis iuxta preces, sed de consentu Ordinarii loci".

Hanc occasionem nactus Manus Tuas humiliter deoscolor ac peculiare sensus venerationis Tibi pando meque profiteor

Eminentise Tuae Rev.mae

Em.mo ac Rev.mo Domino
D.no Card. Achilli LIENART
Episcopo Insulensi
Praelato Missionis Galliae

Addictissimum

Card. PIZZARDO a secr.

5 - ORDINATIONS

Avec l'accord de S.E. le Cardinal LIENART, plusieurs ordinations ont eu lieu récemment :
- le samedi de la Passion, 15 mars 1956, Son éminence le Cardinal GERLIER, Archevêque de Lyon, a ordonné :

un tonsuré : Michel CHOQUET

quatre portiers-lecteurs : Alain CAROT
Pierre GERBE
Pierre LÉBOULANGER
Jean-Marie VERMELIN

cinq exorcistes-acolytes : Alain AUBRIOT
Michel COUTHIER
Hubert NANPON
Jean ROBERT
Yves SAUVAGET

sept sous-diacres : Jacques BROSSET
Jean-Louis CARRIERE
Etienne CHEVALIER
Henri GALLON
Jean LEMAN
Maurice MARSTEAU
Marcel MASSARD

seize diacres : André ARIBIT
Michel BUSSIERE
Francis CORENWINDER
Jean GARNIER
André GIROUX
Albert GRIMAUX
Jean LALNY
Jean-Pierre MANGON
Jean MERKET
Jean MICAL
Jean MOINEAU
Roger PHILIPPE
Jean-Marie POYMIROO
Pierre PCHAT
Alain SERCEANT
Claude STORM

- le vendredi 23 mars, Son Excellence Monseigneur LAMY, Archevêque de Sens, a ordonné :
un exorciste-acolyte ; Pierre LÉBOULANGER

- le dimanche 15 avril, Son Excellence Monseigneur LE COUEDIC, Evêque de Troyes, a ordonné
à Romilly :
un diacre Etienne CHEVALIER

- le dimanche 22 avril, Son Excellence Monseigneur MEGNIN, Evêque d'Angoulême, a ordonné
à Angoulême :
un prêtre : Jean-Pierre MANGON

- le mercredi 25 avril, Son excellence Monseigneur PARENTY, Evêque Auxiliaire d'Arras, a ordonné :

un tonsuré : V c Claude DEGARABY
un protier-lecteur : Marius BASTIDE
un sous-diacre : Pierre LÉBOULANGER
six diacres : Jacques BROSSET
Jean-Louis CARRIERE
Henri GALLON
Jean LEMAN
Maurice MARSTEAU
Marcel MASSARD

- le lundi 30 avril; Son Excellence Monseigneur LEBRUN, Evêque d'Autun, a ordonné :

six prêtres Louis-Marie BERLAND
Francis CORENWINDER
Georges DURAND
Jean LANLY
Jean MICAL
Jean-Marie POUYMIROO

6 INCARDINATIONS

Ont été incardinés à la Prélature de Pontigny : (6ème liste)

Joseph BOUCHER
Louis DUCROS
Jean SCOTTO
Bernard TALOPP
Louis-Marie BERLAND
Francis CORENWINDER)
Georges DURAND)
Jean LANLY)
Jean MICAL) nouveaux prêtres
Jean-Pierre MANGON)
Jean-Marie POUYMIROO)
Hubert TRETESAUX
Joseph CHIFFOLEAU
Marcel NAUDIN
Gaston ROCHETEAU

II – La vie de la MISSION

1 – LE TRAVAIL DE LA MISSION DE FRANCE AVEC LE CHANOINE BONNET

L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques a rendu publique une déclaration confiant une mission spéciale de coordination au Chanoine BONNET, premier Aumônier d'A.C.O.. La Mission de France est le premier organisme appelée à travailler avec d'autres sous sa direction, en vue de déterminer les .meilleures conditions de l'évangélisation du monde ouvrier. Nous nous réjouissons profondément de cette nomination et de ce choix. Voici le texte de la déclaration de l'A.C.A. :

" L'Assemblée des EEm. Cardinaux et Archevêques exprime sa gratitude à M. le Chanoine BONNET, premier aumônier national de l'Action Catholique Ouvrière (A.C.O.) pour les efforts qu'il a déjà entrepris en vue de coordonner les initiatives apostoliques qui touchent à la mission ouvrière, conformément au mandat spécial qu'elle lui avait donné en octobre 1952.

L'Assemblée confirme et précise ce mandat de coordination, dans le plein respect des autonomies de chaque institution ou mouvement : Mission de France, A.C.O. et J.O.C. prêtres au travail, curés des paroisses en milieu prolétarien, Centre pastoral des missions à l'intérieur, Instituts séculiers destinés à l'évangélisation des masses populaires, Prado, etc..."

2 – VACANCES DES SEMINARISTES

L'été dernier, les séminaristes de Pontigny ont passé un certain temps dans les Communautés de la Mission. Outre les témoignages qui nous ont été adressés sur les individus, les équipes nous ont dit leurs avis sur l'institution elle-même. D'autre part, les séminaristes ont manifesté leurs-propres réactions dans leurs rapports. De cet ensemble, il résulte :

1° Que le fait du stage de vacances dans une équipe est bon et qu'il faut continuer. Il assure le contact des jeunes avec les équipes engagées dans le ministère missionnaire : outre la connaissance mutuelle des membres de la Mission, le stage de vacances permet aux séminaristes de découvrir concrètement situations et problèmes tels qu'ils se trouvent sur un terrain donné.

2° Que ce stage a une portée limitée. Il est trop court pour aboutir à une implantation qui assurerait un travail missionnaire efficace. Il se situe pendant les vacances, qui, pour les gens du secteur, comme pour les prêtres eux-mêmes, représente une période anormale. Les équipes urbaines sont généralement dispersées et les équipes rurales ont un travail qui diffère du travail habituel.

I Nous continuons donc cette année dans le même sens, ayant mieux pris conscience des possibilités et des limites de ces stages. La présence des séminaristes dans les communautés, au cours des vacances comme en cours d'année, reste régie par les principes suivants :

a) Les séminaristes sont confiés aux communautés pour faire avec elles l'apprentissage de leur vie missionnaire. Ils participent aux activités des équipes locales telles qu'elles sont déterminées par les évêques. Ceux-ci sont prévenus par nous de la présence des séminaristes dans la communauté relevant de leur juridiction.

b) Les stages en usine restent interdits, mais nullement des travaux manuels pour rendre service, dans les conditions où les prêtres de la communauté le font eux-mêmes. Les séminaristes partagent la vie des équipes sacerdotales telle qu'elle est.

c) La vie d'un séminariste dans une équipe, outre les avantages personnels qu'il en retire, lui permet de manifester des aptitudes essentielles dans la vie missionnaire : entre autres, l'aptitude à vivre et à travailler dans une équipe sacerdotale, à entrer en contact avec le monde déchristianisé et à y agir, à vivre une vie de Foi et de Charité personnelle et communautaire en dehors du séminaire.

d) L'objectif à atteindre sur le plan éducation missionnaire reste très modeste. Il s'agit de sensibiliser les séminaristes avec un monde à évangéliser Cette sensibilisation ce fait par le contact avec des individus et des

groupes restreints. Il ne peut en sortir une connaissance du monde ouvrier ou du monde rural, mais on peut en attendre, dès lors que l'équipe sacerdotale aura aidé à une réflexion de foi, une ouverture à des personnes concrètes et à des situations élémentaires.

d) Son Eminence le Cardinal LIENART se réserve d'accorder les permissions qui seraient motivées par des missions exceptionnelles. Par ailleurs quelques séminaristes passeront une année entière dans une communauté.

Nous demandons aux diverses équipes de nous dire sans tarder si elles pensent recevoir des séminaristes et dans quelles conditions. Certaines ont pris l'initiative de manifester leurs désirs, tant en ce qui concerne les vacances de cet été que la prochaine année scolaire. Nous aimerions avoir l'avis des autres pour faire une répartition aussi équitable et efficace que possible.

L'Equipe des Pères du Séminaire.

3 - LA MISSION À ROME

REFLEXIONS SUR UN VOYAGE

Du 13 au 22 mars, Son Eminence le Cardinal LIENART a séjourné à ROME.

Le Père LAPORTE et moi-même y sommes restés du 12 au 22. Nous avons retrouvé là-bas deux Pères de la Mission : Guy du PASQUIER, toujours sur la brèche, à St-Louis des Français, et Gilles COUVREUR qui continue ses études à l'Université Grégorienne, tout en habitant dans la Paroisse de Pietra-Lata, dans la banlieue de Rome, où il aide le clergé, particulièrement les samedis et les dimanches.

Nous avons été reçus à Rome par les 3 "Maisons" françaises : la Procure de St. Sulpice où était le Cardinal, St-Louis des Français où je suis resté avec le Père LAPORTE, le Séminaire Français, enfin, où continue à venir travailler Gilles COUVREUR.

C'est un grand réconfort pour la MISSION d'avoir été accueillie dans ces Trois Maisons françaises avec un empressement dont nous sommes profondément reconnaissants. De toutes manières, nos démarches et notre tâche ont été facilitées. Nous étions vraiment chez nous.

Raisons d'un voyage

La Constitution Apostolique nous demandait de rendre compte au bout d'un an de travail de la Mission. Un rapport complet a donc été préparé et transmis à la S.G. Consistoriale.

Nous allions à Rome, pour donner de vive voix les explications nécessaires, pour demander des précisions sur un certain nombre de points.

C'était le premier voyage officiel après la Constitution ; le premier contact avec ceux qui dirigent l'Eglise, particulièrement, les Congrégations qui doivent suivre la Mission et ses efforts le plus attentivement. C'était aussi la Mission qui venait prendre conscience davantage de sa place dans l'Eglise et qui venait confier au Seigneur, devant les Tombeaux des grands Apôtres, ses soucis et ses espoirs.

Ceux que nous avons vus

Durant toute la première semaine de notre séjour, j'ai accompagné le Cardinal dans les diverses Congrégations. La D.G. Consistoriale est celle à qui nous devons rendre compte de nos efforts, Son Eminence le Cardinal PIAZZA nous a reçus longuement, ainsi que Monseigneur FERRETTO. A la Congrégation des Séminaires, c'est Monseigneur GONFALIONERI qui nous reçut en attendant que nous puissions voir Son Eminence le Cardinal PIZZARDO à St-Louis des Français. Nous avons déposé, à la Congrégation des Rites, les textes du Propre de Pontigny, préparés par le Père WIENER.

A la S.G. du Saint-Office, le Père Paul PHILIPPE nous reçut d'abord, puis, très longuement, également, le Cardinal OTTAVIANI. A la Secrétairerie d'Etat, nous avons vu Monseigneur DELL'AQUA, puis Monseigneur TARDINI et Monseigneur SAMOREY.

Les uns ou les autres, nous eûmes aussi des entretiens à la S.C. du Concile et avec Son Eminence le Cardinal TISSERAND de la Congrégation Orientale. Enfin, des visites prolongées et des entretiens divers eurent lieu avec des Théologiens et des Professeurs des Universités Romaines.

J'ai tenu à énumérer ces diverses rencontres pour souligner ici que, partout, la MISSION a été reçue avec empressement, et que partout on a manifesté à notre égard une attention et une bienveillance dont je dirai tout à l'heure les conséquences.

Je n'ai pas mentionné ici, désirant lui faire une place spéciale tout à l'heure, l'audience qui fut pour nous comme le couronnement de notre voyage à Rome, de Sa Sainteté le Pape PIE XII.

Avec un Cardinal, Conseiller du Pontife Romain -

C'est à Rome que j'ai compris, en accompagnant notre Prêlat,

ce qu'est un Cardinal de la Sainte Eglise, et ce que signifiait sa présence à la tête de la MISSION DE FRANCE.

Un Cardinal est Conseiller du Souverain Pontife et son auxiliaire dans le gouvernement de l'Eglise. J'ai pu voir que lorsqu'il se trouve, à Rome, un Cardinal est effectivement chez lui. J'ai pu me rendre compte de l'importance attachée à sa parole, à ses conseils, à ses décisions.

Or, le Cardinal LIENART a fait ce voyage de 10 jours à Rome pour nous, pour la MISSION. Sans doute, il a pu traiter là-bas quelques affaires le concernant ou concernant son Diocèse, d'autres concernant l'Eglise de France, car il est le Doyen des Cardinaux Français et le Président de l'A.C.A., mais presque tout son temps nous a été consacré.

Lorsqu'on sait, à une époque où l'on demande au Chef d'un grand Diocèse tant de choses : présence, lettres, contacts, ce qu'est la vie quotidienne du Cardinal, on comprendra mieux la reconnaissance que nous lui devons. Cette reconnaissance, c'est notre travail apostolique qui la lui dira, jour après jour.

Je veux profiter également de ces lignes pour dire que, si notre voyage a été fructueux, c'est grâce à la bienveillance positive et à l'aide concrète de Son Excellence le Nonce Apostolique. Depuis que le Saint-Siège lui a demandé de veiller à l'application de la Constitution Apostolique qui nous concerne, il a toujours, non seulement accueilli nos démarches, mais bien souvent prévenu nos désirs en nous facilitant notre tâche de toute manière. Nous ne sommes pas prêts de l'oublier.

La Mission dans l'Eglise

Quelles impressions d'ensemble dégager de ces entretiens ?

La PREMIERE, c'est que la MISSION est vraiment une Œuvre d'Eglise. Elle y a une place particulière. La confiance qu'on lui accorde est évidemment une preuve de cette confiance plus large accordée à l'effort lucide et généreux de l'Eglise de France.

De plus, à plusieurs reprises, on m'a dit, et le Saint-Père lui-même l'a répété : "La MISSION est une lumière non seulement pour la France, mais pour tous les pays de vieille chrétienté qui voient aujourd'hui grandir dans leur sein tant de gens qui naissent ou vivent hors de l'Eglise." La MISSION est le signe qu'il est possible de ne pas se laisser enfermer pour des chrétiens dans de petits groupes clos, mais de reprendre, grâce à l'Evangile, une marche en avant dans le Monde d'aujourd'hui.

La lumière ne doit pas être mise sous le boisseau. Il est possible qu'elle éclaire notre temps, les hommes de notre époque, comme elle a éclairé ceux des autres époques et des autres civilisations.

Importance de la Commission Episcopale

On fait confiance à la MISSION parce qu'elle s'appuie sur la C.E., qui la contrôle, qui lui donne ses directives et qui, avec le Prêlat, la gouverne.

La portée canonique des pouvoirs de notre C.E. est une chose nouvelle dans le droit de l'Eglise. Elle est pour nous une grande force. "Comment ne vous ferions-nous pas confiance, m'a-t-on dit, alors que ce que vous faites nous est garanti par les Evêques de votre Commission ?"

J'aurais d'autres choses à dire sur les conséquences proprement missionnaires des textes mêmes qui nous régissent, sur les caractères originaux reconnue par eux au Clergé de la MISSION. Il nous faudra certainement les dégager clairement au cours de notre prochaine Assemblée Générale.

Mesures en faveur de la Mission

Ce voyage nous a permis également de pouvoir exprimer aux responsables de l'Eglise quelles difficultés étaient les nôtres et quels étaient nos besoins pour mener à bien l'Œuvre missionnaire qu'on nous a confiée.

La S.G. Consistoriale s'est montrée très disposée à nous accorder les faveurs spéciales que nous demanderions, pour des buts précis. En tête de cette lettre, vous trouverez le premier Indult qui nous a été accordé, dès notre retour de Rome.

D'autres demandes se préparent, pour que la MISSION soit peu à peu équipée pour sa tâche. Là encore, c'est à nous de réfléchir et d'étudier d'une façon très poussée ce qui nous paraît indispensable pour notre tâche missionnaire. Nos requêtes seront transmises à la Commission Episcopale avant d'être soumises au Saint-Siège.

C'est dans le même esprit que nous avons eu la joie de pouvoir rapporter de Rome le décret agréant un nouveau membre à la C.E. Au moment où les travaux importants que dirige le Chanoine BONNET et auxquels participe la MISSION DE FRANCE sont en cours, au moment où, comme tous ceux qui abordent l'évangélisation du monde païen, nous sentons nos difficultés et nos limites, il nous paraissait indispensable qu'un Evêque de la Commission du Monde Ouvrier soit aussi membre de notre C.E.. La nomination de Monseigneur MENARD, Evêque de Rodez, ancien Aumônier d'A.C.O., vient remplir ce but. C'est une grande espérance pour nous.

Les préparations nécessaires

Je tiens à souligner ici combien j'ai rencontré d'attention chaque fois qu'ont été abordés les problèmes difficiles de l'évangélisation du monde ouvrier. Le moment actuel doit être considéré par nous

comme une étape capitale, une étape de recherche discrète mais profonde sur tous les plans. "Il est très important que les solutions qui engagent tant de choses soient longuement mûries."

Préparation doctrinale : approfondir ce qu'est le Sacerdoce, ce qu'est le Laïcat.

A propos de ce dernier, le Père LAPORTE et moi-même avons été heureusement surpris de constater l'importance que l'on attache au Laïcat pour des solutions futures, combien on désire qu'un laïcat missionnaire soit prêt à aider le Sacerdoce dans les tâches les plus difficiles. A la dernière session urbaine, j'avais essayé d'analyser quelques-uns des problèmes posés par les laïques¹ de nos secteurs. Après les conversations de Rome, j'y reviendrai volontiers, et, je l'espère, d'une façon qui pourra nous aider tous. Ce sera encore un des travaux de notre Assemblée Générale.

Je souligne également que la confiance qui nous est faite s'adresse à l'ensemble des efforts faits actuellement en France. "L'Église n'hésitera plus à donner des missions même audacieuses à ceux qui ont pleinement confiance en elle, et qui l'ont prouvé". Cette confiance, heureusement, retrouve entre la France et Rome sa forme normale : confiance paternelle et confiance filiale.

Participer à une Œuvre Commune

Les difficultés de nos équipes portent souvent sur la manière de s'intégrer à l'effort apostolique d'un Diocèse. C'est, à l'heure actuelle, un souci profond de l'Église, étant donné la diversité nécessaire des engagements, des méthodes, qu'il y ait une coordination d'autant plus forte de tout l'apostolat°

Le message du Souverain Pontife au dernier Congrès de l'Union des Œuvres, message qu'on pourra relire dans cette lettre, le souligne avec force. La place même qui a été faite à la Mission dans ce message montre bien ce qu'on attend de nous. J'ai pu dire, particulièrement à la S.G. Consistoriale, combien chaque fois que nous nous trouvons dans des Diocèses qui ont mis eux-mêmes sur pied tout un travail apostolique et missionnaire (travail au sein duquel on nous demande de prendre une place précise), nous pouvions nous y intégrer sans heurt, en aidant effectivement ce Diocèse. Par contre, dans les Diocèses où notre effort apostolique et missionnaire se trouve comme isolé, sans que ce soit peut-être la faute de personne, il nous est très difficile d'entreprendre et surtout de poursuivre une œuvre missionnaire. Dans quelques cas, il nous semble même, à l'heure actuelle, que nous ne pouvons pas accepter certaines situations, même dans des Diocèses qui ont besoin de prêtres.

Auprès du Saint-Père

Le vendredi matin, 16 mars, nous étions reçus à la suite du Cardinal, en audience, par le Saint-Père, au Vatican. Le Cardinal avait ame-

¹ Féminisme ou faute d'orthographe ?

né avec lui son secrétaire, Monseigneur Lothe, les étudiants de Lille qui sont à Rome et les quatre représentants de la Mission.

Le Pape l'a reçu d'abord en audience privée, pendant un très long moment, puis il est venu lui-même nous rejoindre dans la salle voisine où nous attendions. Il s'est entretenu avec chacun d'entre nous, s'intéressant visiblement à toutes nos préoccupations.

Le Père Gilles COUVREUR lui parla de tout ce qu'il découvrait dans son ministère de la banlieue de Rome, de toutes les comparaisons enrichissantes qu'il pouvait faire en se souvenant de la situation d'une autre banlieue qu'il connaît bien, celle de Paris. Le Pape le remercia d'aider cette paroisse romaine et de lui apporter non seulement son concours, mais également le bienfait qu'il doit à sa formation missionnaire. Il remercia le Père François LAPORTE de tous les efforts faits pour aider la MISSION sur le plan spirituel.

Quand il vint à moi, Il me dit ces paroles : "Le Cardinal m'a mis au courant de tout ce que fait la MISSION DE FRANCE et de son effort. C'est une œuvre si importante pour l'église. Je suis très heureux de ces bonnes nouvelles. Du reste, les relations que j'ai au sujet de la MISSION DE FRANCE sont très réconfortantes. Je vous remercie et je félicite avec vous tous ceux qui travaillent pour cette œuvre magnifique que le Bon Dieu bénit".

Il n'est point besoin d'ajouter quoique ce soit à ces paroles. La confiance du Père pour ses fils qui étaient là présents rejoignait, j'en avais le sentiment très vif, tous ceux et toutes celles qui se trouvaient alors à leur tâche dans les nombreux secteurs de la Mission.

Une autre visite, que j'eus la joie de faire grâce à la bonté de Monseigneur FERRETTO m'a permis de réfléchir et comme de toucher du doigt la visible continuité de l'effort apostolique de l'Eglise, de Saint-Pierre à PIE XII. En effet, un archéologue vint me faire visiter longuement les fouilles extraordinaires qui ont été faites sous la Basilique Saint-Pierre, autour du tombeau de l'Apôtre. Cette humble tombe d'un pauvre pêcheur galiléen, qui, pendant deux siècles, fut l'objet d'un pèlerinage discret des premiers chrétiens, au milieu d'une immense nécropole païenne, la première basilique de Constantin, qui fut élevée pour abriter l'autel bâti au-dessus des restes du premier Pape, la grandiose basilique, enfin, de la Renaissance, qui domine Rome et abrite sous sa coupole l'autel où le Pape actuel vient célébrer la Pâque du Seigneur ; tout cela en un seul lieu, dans un raccourci saisissant, fait éprouver plus vivement, à la fois, la grandeur et l'humilité de ceux qui, pour obéir au Christ, font l'Eglise.

Après avoir prié ensemble au tombeau de Paul comme au tombeau de Pierre, pour la MISSION, le Cardinal me disait : "Ici, j'oublie tout et ce décor grandiose de Saint-Pierre, je ne pense plus qu'à cette humble tombe où repose l'Apôtre. Quand nous venons en visite ad limina, c'est aux tombeaux des Apôtres, des grands Apôtres, que nous venons d'abord. Nous ne sommes, nous, que les petits Apôtres, nous devons cependant poursuivre la tâche des grands."

Le Semeur et le Moissonneur

En terminant, je voudrais dire combien j'ai senti vivement à Rome que tout ce qu'est la Mission, tout ce qu'elle représente ne serait rien sans le travail patient, obscur et si souvent douloureux de ceux qui l'ont faite. Vous les connaissez, nous ne les séparons ni dans notre prière ni dans notre espérance : "Lorsque la femme enfante, elle est dans la peine, parce que son heure est venue mais aussitôt que l'enfant est là, elle oublie son angoisse, dans la joie d'avoir mis un homme au monde ". Ces paroles du troisième dimanche après Pâques sont vraies pour toute œuvre d'Eglise. Nous savons tous combien elles sont vraies pour la MISSION.

Jean VINATIER

III – Travaux et recherches

1 - UNE LETTRE DU SAINT-PERE A MONSIEUR RENARD

Le Congrès de l'Union des Œuvres, s'est ouvert à Versailles par la lecture d'une lettre personnelle du Pape PIE XII à S.E. Monsieur RENARD. Le Pape insiste fortement sur la nécessité du travail apostolique en commun dans le Clergé et il cite, comme exemple, de ce travail commun, le travail de la MISSION DE FRANCE.

Dans un document s'adressant au Clergé Français tout entier, cette mention ne peut que nous inviter à réfléchir et à approfondir notre vie d'équipe.

"L'effort de lucidité des catholiques de France"

Il y a trois ans déjà, nous nous étions plu à louer "l'effort de lucidité" des Catholiques de France et leur souci d'adapter la pastorale aux conditions présentes des villes et des campagnes, grâce à un usage prudent des données de la sociologie. "On cherche, disions-nous, à voir clair pour agir efficacement". Qui donc, en effet, peut méconnaître le nombre et la diversité des formes d'apostolat et d'action catholique qui, sous la vigilance des pasteurs se sont développées depuis quelques .décades dans votre patrie ? Congrès et sessions d'études ne cessent d'attester cette vitalité ; les missions se multiplient, qui, sur la base, d'une analyse méthodique et patiente, animent une cité entière et toute une zone rurale ; l'enseignement religieux et la formation spirituelle, la recherche intellectuelle et l'action sociale sont, avec le ministère sacramentel et la vie liturgique, l'objet d'un zèle qui ne connaît point de repos.

Et comment ne pas mentionner l'institution récemment fondée par Nos

Soins pour faire reflourir la foi et la vie chrétienne dans les régions ou les milieux sociaux qui exigent une action proprement missionnaire ?

Tant d'efforts difficiles et courageux Nous sont connus : que les prêtres de France les poursuivent avec ardeur et confiance, dans une filiale docilité à ceux que l'Esprit-SAINT a établis pour régir l'Eglise de Dieu !

"Une judicieuse coordination sous la direction de l'Evêque."

Pour porter tous leurs fruits, de tels efforts requièrent tout d'abord une ferme assise doctrinale et cette charité fraternelle entre prêtres, que Nous recommandions il y a peu de semaines au clergé romain; mais, au plan de l'apostolat, qui est celui de votre Congrès, ils requièrent également une judicieuse coordination, des ministères dans un cadre d'action suffisamment large ;

Cette exigence, sans doute, est de tous les temps ; elle s'impose cependant davantage à notre époque non seulement pour remédier au trop petit nombre d'ouvriers apostoliques, mais pour mieux correspondre aussi à la complexité accrue des relations humaines et aux dimensions nouvelles des structures sociales de vie et de travail. Aussi bien, tous les prêtres qui se dépensent dans un secteur donné aimeront ils considérer leurs fonctions sacerdotales diverses et complémentaires, comme étant au service d'une seule et même tâche d'Eglise, sous l'autorité de l'Evêque.

C'est au chef du diocèse, responsable de tout l'apostolat qui s'y accomplit, qu'il appartient d'apprécier l'ampleur des regroupements de forces souhaitables, d'en définir les conditions et les limites, d'assigner à chacun les objectifs d'actions. Il n'est pas douteux au surplus que les paroisses, cellules irremplaçables de la communauté chrétienne, ne soient les premières à bénéficier de cette meilleure coordination. L'heure n'est plus aux efforts isolés et dispersés.

"Savoir respecter la diversité des ministères"

Dans la mesure où l'apostolat est une œuvre commune, le prêtre doit acquérir les qualités d'ordre, spirituel et pastoral, qui sont requises pour l'exercer dans cet esprit. Il aura à cœur notamment de respecter la diversité des ministères et de consentir parfois les sacrifices nécessaires ; le souci des ensembles ne lui fera pas perdre de vue l'importance du contact individuel et de la direction des âmes ; une juste appréciation des données propres au milieu à évangéliser ne saurait lui faire oublier la souveraine efficacité de l'action de la grâce, la puissance de la Parole de Dieu et la fécondité surnaturelle de la sainteté. Comme le père de famille "qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes" (Math. XIII-52) l'apôtre d'aujourd'hui doit puiser dans sa Foi en l'Eglise un élan toujours jeune pour enrichir d'heureuses initiatives l'action pastorale, en même temps qu'un respect des normes traditionnelles, éprouvées et sanctionnées par l'autorité hiérarchique."

du Vatican, le 30 mars 1956

Pius PP. XII

2 - DIMENSIONS SPIRITUELLES D'UNE PASTORALE, OEUVRE COMMUNE

S. EX. Monseigneur GUYOT, évêque de Coutances, a traité ce sujet au dernier Congrès de l'Union des Œuvres, à Versailles. C'est un sujet très proche de ce qui fera l'objet de notre prochaine Assemblée Générale.

C'est pourquoi Monseigneur GUYOT a bien voulu nous permettre de reproduire l'essentiel de sa conférence. La MISSION qui n'oublie pas les liens qui l'unissent à l'Evêque de Coutances, le remercie de tout cœur.

DIMENSIONS SPIRITUELLES D'UNE PASTORALE, OEUVRE COMMUNE

Il apparaît clairement qu'une œuvre pastorale ne saurait être à la mesure de l'unique Pasteur, ou pour parler comme St-Paul "à la taille du christ" que si elle épouse les dimensions mêmes du regard de Dieu de sa puissance et de son cœur.

Pour être à la dimension du regard de Dieu, c'est-à-dire de son dessein et de sa sagesse, une Pastorale œuvre commune, devra être inspirée, conduite et poursuivie selon les vues de la FOI.

Pour être à la dimension de sa puissance, elle devra s'appuyer avant tout sur son secours.

Pour être à la dimension de son cœur, elle devra épouser toutes les exigences de son amour.

UNE "OEUVRE COMMUNE" A LA DIMENSION DU REGARD DE DIEU

CE QUE L'OEUVRE COMMUNE ATTEND DES PRETRES AU PLAN DE LA FOI

La Presse a beaucoup parlé ces temps derniers de ce prêtre italien qui en mourant a fait don de ses yeux à de jeunes aveugles qui ont recouvré la vue grâce à lui. C'est là une image - imparfaite sans doute, mais combien émouvante - de ce qui se passe en nous lorsque DIEU nous adopte pour ses enfants.

Avec le don de la FOI, le Seigneur communique aux pauvres aveugles que nous sommes, quelque chose de son propre regard et de sa vision du Monde.

Ce que tous les chrétiens devraient attendre de leurs pasteurs, avec le Sacrement de la FOI, et l'enseignement doctrinal qu'il appelle, c'est aussi l'éducation de ce sens mystérieux -véritable organe surnaturel- qui confère à leur regard humain une portée divine et leur

permet de découvrir dans un jour nouveau que l'univers créé est appelé à réaliser un dessein de DIEU.

Qu'à travers l'enquête préliminaire à l'action, et qu'ensuite à travers l'action elle-même, tous ceux qui sont associés à ce travail empruntent au Seigneur son propre regard... pour voir, regarder, apprécier, juger, sentir comme Lui.

Vous le savez bien, on peut se passionner pour des graphiques ou des pyramides d'âges, comme on se passionne pour des mots croisés.

C'est essentiellement sa tâche de leur faire prendre conscience en quoi les réactions du milieu, la pression sociale, les conditions de logement, de salaire, de travail, de transports, de loisirs s'exercent dans un sens conforme à l'esprit de l'Évangile, ou dans un sens radicalement opposé.

C'est essentiellement sa tâche enfin de les aider à saisir dans une lumière de foi tout ce que le Christ attend d'eux concrètement pour faire évoluer les personnes et les institutions en vue de faire avancer son règne sur la terre.

Ici, avouons-le, cette tâche qui paraît si simple aux laïcs chrétiens, et qu'ils réclament de nous d'une façon si émouvante pour peu qu'ils aient pris conscience de leur responsabilité apostolique dans l'Église cette tâche, dis-je, n'est pas si facile qu'ils le pensent, et beaucoup de prêtres, malgré leur très grande bonne volonté, se sentent malhabiles à la remplir et comme paralysés lorsqu'elle se présente à eux.

Pourquoi ?

Peut-être parce que notre Foi n'est pas assez vive et qu'elle ne sait pas saisir intuitivement les besoins secrets de ceux qui nous approchent, à la façon d'un Saint Curé d'Ars, intérieurement illuminé par les dons du Saint-Esprit ? Peut-être parce que nous manque cet "instinct divin" dont Saint-Thomas dit qu'il est si utile aux pasteurs des âmes ?

Oui, sans doute, mais peut-être aussi parce qu'il nous arrive d'être loin, très loin des préoccupations lancinantes qui absorbent tant de nos contemporains ! parce que leurs problèmes sont si nombreux, si complexes, si changeants qu'ils nous échappent souvent et qu'il nous est difficile, sinon impossible de discerner nous-même, au moins tout seuls, le dessein véritable de DIEU sur ces vies humaines et sur les institutions qu'elles animent.

Faut-il ajouter que des "déformations professionnelles" nous guettent tous plus ou moins, comme elles guettent les gens du monde. Comment serions-nous les seuls à y échapper ?

Nous sommes les hommes du "sacré"... du culte, des œuvres, du spirituel. Par une pente toute naturelle, l'ecclésiastique est tenté de confondre "vie chrétienne" avec "vie religieuse" et de penser que le bon chrétien, c'est celui qui est régulier aux offices, et généreux pour les œuvres paroissiales.

Ainsi, le secteur le plus important de l'activité du laïc chrétien, c'est-à-dire la vie profane... risque, d'échapper en grande partie à notre souci pastoral.

Par ailleurs, nous sommes les prêtres d'une fonction. Or il est bien certain que, par elle-même, l'optique d'un prêtre professeur, n'est pas tout à fait celle d'un curé de paroisse, et que celle d'un curé de paroisse n'est pas tout à fait celle d'un Aumônier d'A.C..

Ce que l'œuvre commune apporte aux prêtres dans la Foi.

Ce que l'œuvre commune apporte aux prêtres, c'est d'abord un élargissement de leur champ de vision apostolique.

"Voir plus loin que son clocher", écrit Monseigneur GUERRY. Nous y sommes. Voir plus loin que sa paroisse, que son mouvement, que ses œuvres Voilà ce qui permet un travail commun.

Au-delà de la fonction immédiate qui limite et fractionne nécessairement les horizons, chacun y retrouve, au contact des autres le sens d'une mission commune, et d'un unique Sacerdoce.

Mais il faut aller plus loin. Au-delà des organismes d'Eglise et des tâches multiples qu'ils assument, le regard des prêtres peut et doit s'élargir encore. A travers cette recherche en commun, ces témoignages vécus, ces échanges de vue fraternels, c'est tout un monde jusqu'à mal connu qui doit se dévoiler à leurs yeux avec la complexité de ces "problèmes agrandis et nouveaux" dont on nous parlait au début de ce Congrès, qu'il s'agisse de l'avenir des jeunes et de leur préparation au travail, des petites exploitations familiales à la campagne, ou du chômage en ville, des migrations saisonnières, ou de tout autre problème actuel de vie.

Bien plus, grâce au travail des commissions spécialisées, une certaine pédagogie de la foi, adaptée aux mentalités et aux milieux s'élabore avec le concours de tous. La divergence des points de vue permet de se corriger réciproquement, et s'il reste un doute, une controverse, l'Evêque ou son représentant pourra, en toute connaissance de causes, et avec les lumières de tous, prendre une décision éclairée qui mette sur le travail apostolique le sceau de l'autorité de l'Eglise.

"Vous ne devez avoir avec votre Evêque qu'une seule et même pensée" disait Saint Ignace d'ANTIOCHE.

Ce que l'œuvre commune exige des prêtres au plan de la Foi.

Chercher DIEU à travers les événements et les hommes, cela suppose un premier effort d'ascèse. Dans tout travail de recherche commune, il faut un certain mérite à celui qui est timide pour oser parler... et un certain mérite à celui qui est bavard pour accepter de se taire ! Avouons-le, ce qui paralyse l'action de l'Esprit au sein d'une équipe sacerdotale, c'est une certaine suffisance, un attachement à ses vues, une confiance en soi qui clôt le débat avant même qu'il ne s'ouvre.

Le Prêtre qui veut collaborer avec DIEU et avec ses frères, devra se faire une âme très humble, une âme de pauvre, au sens de la première Béatitude. Heureux le prêtre qui a le sentiment de ses limites ! Heureux le prêtre qui croit avoir beaucoup à apprendre pour connaître ses brebis, même s'il vit depuis plusieurs années au milieu d'elles ! Heureux celui qui est prêt à abandonner ses impressions lorsqu'elles sont contredites par les faits ! Heureux celui qui sait écouter, entrer dans la pensée des autres, et selon le joli mot de St-François de Sales, "faire son miel de toute fleur" ! Heureux, enfin, celui qui accepte de recevoir la vérité de la bouche d'un plus humble et d'un plus petit que lui !

C'est si bon, entre prêtres, de pouvoir être simple, de pouvoir être vrai ! C'est si bienfaisant de pouvoir se détendre et rire ensemble, rire ensemble un bon coup aussi bien que de se mettre à prier à plusieurs sans respect humain ou encore de confier aux autres, avec l'assurance d'être compris les préoccupations secrètes que l'on porte dans son cœur et qui y pèsent parfois si lourd !

Un climat de simplicité et de vérité permet aux prêtres de se retremper profondément dans les vues de la FOI et de s'aider mutuellement à en vivre. Ainsi favorise-t-il entre eux l'habitude d'une "véritable révision de vie" par petites équipes sacerdotales à l'exemple de ce que réalisent déjà depuis longtemps les militants d'A.C., de même qu'ils les invitent à poursuivre jusque dans l'intimité du sacrement de Pénitence ou de la direction spirituelle leur collaboration fraternelle à l'avancement du royaume de DIEU.

C'est de l'intérieur que l'Esprit-Saint travaille à l'unanimité du Sacerdoce dans l'unité de la FOI.

Cet effort communautaire de tous doit s'accompagner d'un effort plus personnel encore de chacun en quête du Seigneur et de sa divine Volonté. Seul le contact habituel avec la Parole de DIEU peut introduire le prêtre dans "la profondeur infinie de sa sagesse", l'initier à "ses desseins impénétrables" le faire avancer dans "ses chemins mystérieux".

"Vos pensées ne sont pas mes pensées
et mes voies ne sont pas vos voies, Oracle de Yawhé,
Haut est le Ciel au-dessus de la Terre
Aussi hautes sont mes voies au-dessus de vos voies,
Et mes pensées au-dessus de vos pensées"

Mais pour entendre la Parole de DIEU, le prêtre doit accepter d'entrer dans son silence. Et pour devenir lui-même "Parole de Dieu", il faut qu'il se laisse conduire par son Esprit.

L'intimité de l'oraison, et le cœur à cœur eucharistique peuvent seuls lui permettre d'échapper à ce double secteur qu'il dénonce chez les fidèles et à vivre, sans illusion possible, dans la logique de la FOI. C'est à cette condition que l'œuvre commune reposera non sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de DIEU".

UNE OEUVRE CONNUE A LA DIMENSION DE LA PUISSANCE DE DIEU

La puissance de DIEU est à ceux qui mettent en lui leur espérance. Or, l'espérance est contagieuse. Il suffit parfois que cette flamme brûle dans un cœur de prêtre pour que la confiance et le courage renaissent dans une multitude.

Ce que l'œuvre commune attend des prêtres au plan de l'espérance

La première mission du Sacerdoce en ce domaine sera, me semble-t-il, d'aider tous ceux qui ont accepté de prendre une responsabilité, à passer du plan d'un simple espoir humain au plan d'une véritable espérance chrétienne.

C'est bien le rôle d'un laïcat chrétien de faire passer une inspiration chrétienne à travers les institutions de la cité et par là même d'instaurer de l'intérieur le règne social de JESUS CHRIST.

Il appartient au prêtre de veiller à ce que l'élan apostolique demeure fidèle à lui-même et ne se dégrade pas insensiblement en un messianisme temporel.

La seconde mission des prêtres pour maintenir l'œuvre entreprise dans la ligne d'une authentique espérance chrétienne, apparaît surtout à l'heure de la lassitude, des difficultés ou de l'échec. Cette heure est inévitable. Il faut même dire qu'elle est nécessaire et fait partie du plan divin. Un jour ou l'autre le message de DIEU doit nécessairement se heurter dans ses exigences fondamentales à la résistance ou au refus de l'homme.

Le du prêtre à ces heures est irremplaçable et providentiel. C'est le rôle même du CHRIST auprès des deux disciples sur la route d'Emmaüs. "Nous espérions, nous autres," disaient tristement les deux voyageurs aveuglés par leur peine. Ils espéraient, mais n'espèrent plus ! Le rôle du prêtre, à l'exemple de Jésus, c'est d'ouvrir les yeux des disciples à la lumière des Ecritures et de rallumer dans leur cœur la flamme qui était sur le point de s'y éteindre.

"Ne saviez-vous pas qu'il fallait que le CHRIST endurât toutes ces souffrances pour entrer dans sa gloire ?"

"Ne saviez-vous pas que si le grain de blé ne meurt pas en terre, il reste seul, mais que s'il meurt, il porte beaucoup de fruit ?"

Mais le prêtre lui-même est un homme. Il peut lui arriver à lui aussi de prendre le chemin d'Emmaüs. C'est alors le Sacerdoce tout entier qui, au sein d'une œuvre commune, s'offrira à lui pour soutenir son espérance chancelante.

Ce que l'œuvre commune apporte aux prêtres au plan de l'espérance

Toutes les réponses aux enquêtes signalent l'élan de confiance et d'optimisme qu'ont partout suscité les

expériences d'action diocésaine d'ensemble. Ces expériences, en effet, comme d'autres semblables, procurent aux prêtres le bienfait de renseignements et de moyens d'action susceptibles de les aider puisement dans l'exercice d'un ministère où ils se sentent souvent débordés ou désarmés.

Les résultats des "auscultations diocésaines" suffisent à localiser avec précision quelques-unes des influences déchristianisantes qui s'exercent sur les populations, les prêtres comprennent mieux pourquoi ils s'épuisaient en vain dans le petit secteur de leur paroisse ou de leur doyenné... et que la baisse de la Foi ou de la pratique religieuse provient, dans la plupart des cas, non de leur négligence, mais de causes qui leur échappaient et sur lesquelles il faut agir.

Certes, cet effort de lucidité, pour parler comme le Saint-Père, et "cette judicieuse coordination des ministères dans un cadre d'action suffisamment large" s'avèrent d'un très grand prix pour affermir la confiance des prêtres en leur mission de pasteurs.

Toutefois, la collaboration apostolique qu'elle suscite leur procure un bienfait plus grand encore, à savoir un sens plus vif de l'Eglise et une confiance accrue en ce Sacerdoce .collégial dont le Père ROGUET nous entretenait ce matin.

Confiance accrue ans le Sacerdoce de l'Evêque qui apparait mieux aux yeux de tous comme le premier Pasteur du Diocèse, tenant du Christ lui-même, son autorité sur tout le troupeau.

"C'est au Chef du Diocèse, écrit S.S. PIE XII, responsable de tout l'apostolat qui s'y accomplit, qu'il appartient d'apprécier l'ampleur des regroupements des forces souhaitables, d'en définir les conditions et les limites, d'assigner à chacun les objectifs d'action." Mais confiance accrue également dans le sacerdoce de tout un clergé au service de tout un diocèse. "Tous les prêtres qui se dépensent dans un secteur, écrit encore PIE XII, aimeront considérer leurs fonctions sacerdotales diverses et complémentaires, comme étant su service d'une seule et même tâche d'Eglise, sous l'autorité de l'Eveque."

Ce que l'œuvre commune exige du prêtre au plan de l'espérance

Plus le prêtre utilise avec ses confrères les techniques et les méthodes nécessaires à l'apostolat d'aujourd'hui, plus il doit placer sa confiance dans le secours d'En-Haut. "Une juste appréciation des données propres au milieu à évangéliser, souligne le Saint-Père, ne saurait lui faire oublier la souveraine efficacité de l'action de la grâce, la puissance de la PAROLE de Dieu et la fécondité surnaturelle de la sainteté." Comment ne pas rappeler ici cinquante ans d'efforts persévérants et généreux en faveur d'un mouvement communautaire au sein du clergé. Depuis les pionniers de Miramas, en passant par les équipes de la MISSION DE FRANCE, du

Prado, des Fils de la CRARITE, etc... Sans compter les doyennés missionnaires et les équipes sacerdotales de prêtres diocésains. Oui, combien de générosité, mais aussi combien d'épreuves, combien de croix ! Que d'expériences avortées ou interrompues ! En apparence, il faut bien l'avouer, peu de réussites et beaucoup d'échecs ! Mais, n'est-ce pas de tous ces insuccès et de tous ces sacrifices que nous vivons aujourd'hui ?

UNE OEUVRE COMMUNE A LA DIMENSION DU COEUR DE DIEU

Il faut en venir là. DIEU EST AMOUR. Notre œuvre ne sera vraiment l'œuvre de DIEU que si elle est animée et dilatée par une authentique charité.

Ce que l'œuvre commune attend des prêtres pour être à la dimension du cœur de DIEU

AIMER, pour un Chrétien, c'est tellement donner son cœur au CHRIST que le CHRIST puisse avoir un cœur de plus sur la terre pour manifester son amour aux hommes d'aujourd'hui.

Il nous faut inviter les croyants à élargir leur charité aux dimensions du cœur de JESUS, à son amour actuel, pour toute cette humanité qui cherche, qui lutte, qui souffre....et qui appelle au secours.

Cela veut dire aussi que les prêtres aideront les laïcs à "porter le fardeau les uns des autres" dans les réalités concrètes de leur vie de chaque jour, non pas seulement au service des œuvres paroissiales si nécessaires qu'elles soient, mais encore, mais surtout dans le détail de ce qui fait la trame de leur existence, avec la vie de famille, les relations de voisinage, les affaires, le travail, les loisirs, la profession, la Conseil Municipal, la Syndicat, la Coopérative, etc...

Ce que l'œuvre commune apporte aux prêtres en vue de mettre au cœur de DIEU, leur cœur à l'unisson

Ce qu'elle leur apporte ? un moyen efficace de renverser l'obstacle à leur mission d'amour : l'individualisme sacerdotal. Il faut, en effet, que nos militants laïcs le sachent : nous, Prêtres, nous sommes tentés parfois terriblement de nous replier sur nous-mêmes.

Par sa consécration, le prêtre est devenu un "séparé", "l'Homme de DIEU", le "tout autre", le "seul" Comme Moïse, le prêtre est l'homme du Sinaï, écrit le Cardinal SUHARD. Comme et plus que lui, le Seigneur l'a fait puissant et solitaire.

Par ailleurs, sa chasteté l'oblige à une certaine réserve et peut l'amener à se raidir. Les difficultés et les épreuves inhérentes à son état sont susceptibles de provoquer chez lui en raison même de sa sensibilité,

délicate, un certain durcissement. Enfin -et cela aussi, il faut le savoir, - un être mystérieux que l'Évangile appelle "l'homme ennemi" s'attaque plus aux prêtres qu'à tous autres, s'acharnant invisiblement à les opposer et à les diviser. Si le plus grand désir du CHRIST est d'unir le Sacerdoce, le plus grand effort de Satan est de le diviser.

"Il faut se garder par-dessus tout de l'individualisme" disait le Saint-Père aux Curés et aux Prédicateurs de Rome. L'individualisme est un péché contre le Sacerdoce, qu'il s'agisse d'un individualisme vertical qui sépare plus ou moins le prêtre de son Evêque, ou qu'il s'agisse d'un individualisme horizontal qui sépare les prêtres les uns des autres.

Le premier bienfait à cet égard d'une œuvre apostolique commune, c'est qu'elle offre à tous les prêtres l'occasion de participer de plus près et plus commodément à la Charité de leur évêque, c'est à dire en réalité à la Charité de Celui dont Il tient la Place. Le sacerdoce du Christ est, en effet, la source de l'amour divin dans le monde en même temps que son plus beau témoignage. L'Evêque, le représentant du Christ dans l'église particulière qui lui est confiée, est lui-même, selon l'enseignement du Docteur Angélique le "perfector" de tous ses chrétiens, c'est à dire qu'il MISSION et GRACE d'état pour les conduire tous à la perfection de l'Amour.

"Il est, disait le théologien MOELHER, pour un lieu déterminé l'image visible de l'union invisible de tous les chrétiens. En lui est personnifié l'amour des uns pour les autres ; il est la manifestation et le contre² vivant des sentiments chrétiens aspirant à l'unité. Et puisque ceux-ci peuvent être contemplés sans cesse dans l'Evêque, il est l'amour des chrétiens réalisé et pleinement conscient. Aussi est-il le moyen par excellence de l'entretenir et de le conserver dans l'Unité."

Le second bienfait d'une collaboration apostolique c'est qu'elle offre aux prêtres l'occasion et le moyen de resserrer les liens fraternels qui les unissent tous ensemble, au sein d'une même famille sacerdotale, leur permettant de retrouver l'esprit du presbyterium antique.

Ce que l'œuvre commune exige du prêtre au plan de la charité

La petite sainte de Lisieux avouait sur son lit de mort : "Je ne regrette pas de m'être livrée à l'Amour". Eh bien ! ce qui est exigé du prêtre, c'est qu'il se livre à l'Amour. Seulement au sein de la communauté sacerdotale, l'Amour divin a des exigences très précises. Faudrait-il les résumer en ce qu'elles ont d'essentiel, je dirais aux prêtres du clergé diocésain :

"Aimez votre Evêque" Ne l'aimez pas simplement par sympathie naturelle ou parce que ses vues concordent avec les vôtres. Aimez-le par un besoin impérieux et profond de tout votre être sacerdotal. Aimez-le comme des fils aiment leur Père. Non, ce n'est pas assez demander. Aimez-le comme le Fils aime le Père. Il n'est pas ici-bas d'image plus ressemblante, ni de

² ?. N'est-ce pas plutôt "centre" ?

participation plus étroite de l'amour du fils pour le Père que l'amour d'un clergé pour son Evêque. "Qui n'aime pas son Evêque, s'écriait un jour Pie XII, ne peut lui obéir comme il faut."

Aux prêtres du clergé diocésain, je dirais ensuite : "Aimez-vous". Aimez-vous comme de vrais frères. Mais non, là encore, ce n'est pas assez demander. Aimez-vous comme le Christ nous a aimés, c'est à dire jusqu'au bout, jusqu'à l'extrême, jusqu'à la folie, car c'est bien jusque-là que le Seigneur a été dans son amour pour vous !

Dans ce but, il s'agit que notre charité dépasse le cadre de petites équipes d'affinité plus ou moins closes sur elles-mêmes. Il faut "les" aimer tous. Plus d'exclusive comme on en entend parfois : " Avec untel, rien à faire... Tel autre ne comprendra pas..."

Pas de susceptibilités mesquines. Savoir enjamber sur son amour-propre. Accepter la correction fraternelle et pardonner les indécidables impardonnables. Respecter les lumières et les possibilités de chacun. Freiner les impatiences. Savoir attendre que les autres soient prêts en faisant tout pour les aider à y parvenir.

CONCLUSION

Pas d'autre conclusion à ce rapport que la Charité du Seigneur Elle seule peut donner à une pastorale, œuvre commune, ses véritables dimensions spirituelles.

"Soyez enracinés, fondés dans l'Amour. Ainsi, vous recevrez de comprendre avec tous les Saints, ce qu'est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur, vous connaîtrez l'Amour du Christ qui surpasse toute connaissance et vous entrerez dans la plénitude même de DIEU."³

3 - NOTRE VIE D'EQUIPE

Recherches sur son esprit et sur ses modalités d'application faites en vue de la Session Régionale de Montauban (6, 7, 8 février 1956)

Notre Vocation Missionnaire, telle qu'elle est définie dans le Directoire de l'Episcopat, eut essentiellement : "Un engagement radical" au service de ce qui est déchristianisé ou païen, éveillé par la perception aigüe de ce qui est déchristianisé ou païen.

Ce Directoire, centré sur ce qui constitue grâce première de la MISSION DE FRANCE et son originalité, se contente de faire allusion au

³ Dans ce numéro de la LAC, les pages 26, 27 et 28 sont dans le désordre... On en a rétabli l'ordre dans cette transcription. C'était facile...

fait de la vie en équipe pour nous mettre en garde contre la tentation de faire de l'équipe la "source première et suffisante d'inspiration qui dispense du contrôle..."

L'heure est venue de faire l'inventaire aussi précis que possible des exigences de cette grâce première, qui, dès l'origine, a suscité la vie communautaire en équipe.

I – CHEMINEMENTS DE LA VIE D'EQUIPE

Pour les uns : ce fut une saisie de la responsabilité que chacun avait à prendre des autres en vue de l'action missionnaire.

Responsabilité vite étendue aux autres prêtres du Doyenné ou du Secteur, et facilitée autant qu'exigée par les tâches missionnaires assumées en commun.

Pour d'autres : la vie d'équipe s'est imposée pour vaincre l'écrasement de la solitude et surtout pour pouvoir, dans la complémentarité des équipiers, assumer ensemble la tâche missionnaire complexe et multiforme.

Pour d'autres enfin, ce fut une recherche à tâtons, née de l'expérience vécue de l'impuissance du travail apostolique individuel, qui ne parvient jamais à être "signe" de l'Eglise une, face à la multiplicité des appels du secteur à évangéliser.

Ce fut une recherche à tâtons, éclairée par celle de la MISSION DE FRANCE, recherche qui se révèle difficile pour trouver l'équilibre qui permette de mettre en œuvre l'Unique Sacerdoce vécu dans l'équipe par la diversité des personnes engagées dans la tâche missionnaire.

II – ESPRIT DE NOTRE VIE D'EQUIPE

Il paraît s'être exprimé à travers les aspects suivants qui ont été explicités par toutes les équipes du Sud-Ouest :

- prise en charge en commun d'un secteur, au-delà des engagements particuliers, en sorte que chacun y porte la tâche des autres.
- ainsi naît en chacun la conscience de porter un témoignage d'Eglise et pas seulement d'Union.
- Pour assurer l'engagement personnel et collectif au service des pauvres dans la vérité et la fidélité, l'équipe a mission d'accepter et de contrôler sa mise en œuvre concrète.
- enfin, la vie d'équipe nous paraît une exigence concrète et foncière de notre vocation missionnaire, nous sentons qu'un prêtre seul, face à la tâche missionnaire complexe, ne peut que donner un témoignage court, incomplet et qu'en équipe seulement notre sacerdoce est en état de réaliser sa mission dans toute son amplitude,.
- exigence soutenue par la volonté de révéler le visage aimant du Christ à travers la Charité qui rassemble ses membres malgré leurs diversités, contrôle les idées faites, rode les caractères et arrache à la tentation d'assoupissement.

III – L'ENGAGEMENT MISSIONNAIRE PAR LA VIE D'ÉQUIPE

Cet engagement est appelé et "commandé par le terrain" sur lequel est envoyée l'équipe.

"commandé", parce que c'est le "terrain" qui doit l'emporter sur les vues personnelles ou à priori... Le terrain embrassé, connu dans sa réalité concrète, grâce à la mise en commun de la vie d'équipe.

chacun apportant les fruits de ses contacts, sous l'aspect qui lui est propre, et animant l'équipe au prix parfois d'une tension d'exigences, qu'il appartient aux autres d'accueillir et d'évaluer dans la FOI.

D'où la diversité des engagements :

- ici, au service des plus pauvres, ceux qui sont sans espérance humaine,
- là, au service d'un "peuple" cachant sous des coutumes et des mots chrétiens, un style de pensée et de vie profane,
- là encore, au service de ce peuple par l'engagement dans le travail ou dans les activités sportives locales.

Enfin, l'engagement missionnaire de l'Equipe l'a, partout, conduite à un contact de plus en plus étroit et vivant avec les prêtres diocésains voisins de leur secteur, avec les Aumôniers d'Action Catholique.

IV – QUELQUES PRINCIPES POUR LA MISE EN COMMUN

a) Il y faut un climat favorable :

- le jour, le lieu, le "cadre" ont une réelle importance.

- mais, plus encore, que la réunion ait été préparée à l'avance par chacun, dans un souci religieux de loyauté et du but à atteindre (utilité du cahier d'équipe, rédigé chaque fois par le Responsable de la réunion, chacun à tour de rôle)

- commencer la réunion par un moment de prière et de silence.

b) Il est souhaitable que la mise en commun soit assez poussée, mais chacun garde sa pleine liberté.

Le Chef d'Equipe veille à ce que la personnalité plus marquée de tel ou tel n'éclipse pas celle des timides, ou des moins expansifs. Il est souhaitable que des sorties de détente, assez régulières en reposant les nerfs facilitent les échanges.

De même utilité des Récollections d'équipe régulières.

c) Pour la vérité de la mise en commun, et pour que la vie d'équipe permette utilement de réviser les engagements missionnaires de chacun, il faut que chacun des membres de l'équipe ait la "vocation" à la vie d'équipe.

Il faut éviter l'insertion dans l'équipe d'éléments non préparés à cela ou si peu équilibrés qu'ils soient inassimilables. Toute équipe n'est pas capable de prendre en charge ou de rééquilibrer des sujets difficiles.

V – AUTORITE ET OBEISSANCE DANS L'EQUIPE

De même que c'est l'équipe qui est, en tant que telle, "envoyée" et engagée dans un Secteur, de même c'est l'équipe qui autorité, c'est à elle qu'on obéit plus qu'aux vues personnelles de son Chef.

Le Chef d'équipe est le premier responsable de la vie d'équipe et de la fidélité de l'équipe à sa mission ; il lui appartient d'être assez "disponible" à chacun pour connaître les problèmes de chacun, pour faciliter la mise en commun, susciter et aider les équipes à se sentir tous et chacun responsables de l'action de chacun des autres.

D'où utilité de se dégager plus qu'aucun des problèmes personnels. S'il remplit sa mission, il aura l'autorité et l'obéissance naitra de la densité de la vie d'équipe animée par lui.

Le Chef d'Equipe est celui qui assure le lien avec l'Evêque du Diocèse, avec le Prélat, avec les prêtres voisins du Secteur.

L'authentique obéissance est pour nous la soumission à l'appel de l'Evêque et du Secteur.

SOUVENEZ-VOUS AUPRES DU SEIGNEUR

de la Mère du Père Robert DUBET

de la mère du Père Roder BEAUME

du frère du Père Paul COLLET
